



OBEPAR

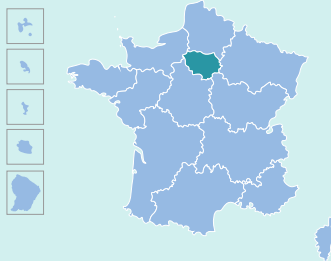


Mettre en place un parcours de prise en charge coordonné hôpital-ville autour de la chirurgie bariatrique et associé à un financement forfaitaire.



Porteur du projet :
AP-HP

Partenaires : les quatre CSO / CSI de l'Ile-de-France (CSO IDF Sud, CSO IDF Nord, CSO IDF centre, CSO IDF Ouest)



IDF



Durée : 5 ans



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) :
11 000 K€



Patients souffrant de l'obésité, éligibles à la chirurgie bariatrique et ne présentant pas de comorbidités sévères, soit 2 000 personnes



Publié au Recueil des Actes Administratifs le 19/11/2019



Financement complémentaire et partiellement substitutif : forfaits multi-acteurs par patient et par étape de prise en charge



Art.
51

Innovation

En santé